

LE CEB appelé à DISPARAÎTRE

▶ Près de 50.000 jeunes débutent vendredi leurs épreuves du CEB. Une porte d'entrée pour le secondaire qui vit ses dernières années

▶ Quelque 50.000 jeunes francophones inscrits en 6^e primaire ou en 1^{re} année différenciée passeront leurs épreuves du certificat d'études de base (CEB) ces vendredi 15, lundi 18, mardi 19 et jeudi 21 juin. Un point de passage obligatoire pour accéder à l'enseignement secondaire général qui doit attester de la maîtrise globale des compétences de base par les écoliers. En gros, les jeunes montrent ainsi leurs capacités à lire, écrire, calculer de façon suffisante, mais aussi à retenir les notions les plus élémentaires de géographie, d'histoire et de sciences.

UN EXAMEN APPELÉ à disparaître d'ici quelques années dans le cadre de la mise en place du tronc commun jusqu'à 15 ans prévu par le Pacte d'excellence.

Du moins sous sa forme certificative actuelle, c'est-à-dire avec l'objectif de délivrer un certificat nécessaire pour pouvoir accéder à l'enseignement secondaire. En d'autres termes, des épreuves du CEB pourraient encore voir le jour mais le seul objectif serait d'informer les écoliers de leurs forces et faiblesses pour mieux les accompagner en secondaire.

Au final, les vraies épreuves certificatives, celles qui permettront de recevoir un diplôme et qu'il faudra absolument réussir pour poursuivre ses études dans l'enseignement secondaire général, ce sont celles organisées au bout du tronc commun, à 15 ans. Dans certains cas, les redoublements avant la 3^e année restent en théorie possibles, mais si possible de manière excep-

tionnelle.

“Les acteurs du Pacte d'excellence n'ont pas souhaité que le redoublement soit interdit. Mais celui-ci doit en tout cas être fortement diminué. D'autres méthodes pédagogiques que le redoublement seront mises en place, par exemple la différenciation et la remédiation”, explique un responsable de réseau. Au final, la mise en œuvre progressive du tronc commun doit démarrer en 2020.

S'il existe un accord de principe pour la suppression du CEB, force est de constater que la mise en œuvre de celle-ci est entourée de flou. L'année de cette suppression et tout ce qui devrait voir le jour à la place sont autant de points qui doivent encore être négociés par

les acteurs de l'enseignement et la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH). *“Le principe est acquis, mais il n'y a pas d'agenda. Cela sera négocié durant la mise en œuvre du tronc commun”*, indique un acteur de premier plan de l'enseignement.

POUR FRED MAWET, du mouvement sociopédagogique Changements pour l'égalité, la mise en œuvre du tronc commun – une mesure qui reste fort critiquée par de nombreux acteurs politiques – est une excellente nouvelle. *“C'est la seule façon de se donner de l'ambition avec tous les enfants. Le CEB, qui d'une certaine façon faisait un tri, ne sera plus un verrou pour un passage en secondaire”*, indique-t-elle.

J. Th.